



Club nautique de Longueuil

601, chemin de la Rive

Longueuil (Québec)

J4H 4C9

Procès-verbal

Réunion du conseil d'administration de Le Club nautique Longueuil inc.
Le 9 juillet 2021 à 15h00, au chalet du Club, 601, chemin de la Rive, Longueuil

Administrateurs présents :

André Bilodeau, commodore
Patrice Gauvin, vice-commodore
André Gagné, trésorier
Eric Richard, directeur de l'entretien
Raymond Lavoie, directeur des communications
Benoît Goyer, maître de port

Administrateur absent :

Nancy Boudrias

Autres participants :

Jacques Lemaire, adjoint au trésorier
Mylène Pelletier, directrice

1. Ouverture 15h00

Le commodore ouvre la réunion à 15h

2. Constatation du droit de présence et du quorum

Six administrateurs étant présents, le commodore constate que le quorum est atteint

3. Commentaires/ modifications et adoption de l'ordre du jour : Un point sera ajouté à l'ordre du jour au sujet d'un déversement de diesel dans la baie est

L'ordre du jour est adopté avec cet ajout

4. Lecture et adoption du procès-verbal des réunions du 15 mai et du 4 juin 2021 :

4.1. Les PV des réunions du 15 mai, 4 juin et 18 juin sont adoptés

4.2. Aussi, dans le but de faire en sorte que les membres aient accès au PV rapidement, il est convenu que les PV pourront être mis sur le site web du club avant leur adoption formelle par le CA. Pour être mis sur le site web, au moins trois membres du CA devront avoir donné leur accord. S'il s'avérait qu'un PV doit être modifié suite à son dépôt sur le site web, il sera tout simplement remplacé sur le site web.

5. Rapport de la directrice de la marina.

Mylène n'a aucun point spécifique qui n'est pas déjà couvert par d'autres points de l'agenda.

Mylène a cependant un commentaire général à l'effet que certains utilisateurs du Club (membre ou locataire) ont eu parfois des comportements ou commentaires négatifs par rapport aux employés.

Certains de ces commentaires étaient à l'effet que des employés pourraient avoir utilisé un téléphone cellulaire, ou qu'ils semblaient ne rien faire, ou qu'ils manquent de compétence.

Mylène fait remarquer que le Club a un cellulaire et que la ligne téléphonique de la capitainerie du Club est renvoyée automatiquement sur le cellulaire du Club afin que les employés puissent y répondre lorsqu'ils sont sur le terrain

Aussi, les employés doivent prendre des pauses, et qu'ils ont 30 minutes pour l'heure du dîner, qu'ils prennent évidemment dans des moments où le travail le permet (ex : si un bateau arrive pour utiliser la descente à midi, les employés vont reporter leur pause diner le temps d'assister le client pour la mise à l'eau de son bateau).

Finalement Mylène explique que les employés étant presque tous nouveaux, il est normal qu'ils soient en apprentissage.

Tous les membres du CA sont d'accord à passer le message aux usagers du Club pour que tous supportent les nouveaux employés, et que la meilleure façon pour que les employés que nous formons cette année reviennent l'an prochain est de les supporter.

Raymond Lavoie va préparer une communication à tous les usagers du CNL (membres et locataires) pour les sensibiliser à cet effet.

Action : Raymond pour note et tous pour passer message

6. Suivi des réunions antérieures.

6.1. Renégociation du bail avec la Ville de Longueuil :

Nous avons eu quelques échanges de courriel avec la ville mais rien de nouveau pour la durée sauf que la ville pourrait ajouter deux années d'options à un bail de 5 ans.

Les discussions avec la ville reprendront après la période de vacances mais il semble évident que peu de progrès sera possible avant les élections municipales du 7 novembre.

D'ici là nous inviterons les candidats aux postes de conseiller municipaux pour le district St-Charles de même qu'à la mairie seront invités à venir visiter le site.

Mylène et Patrice vont coordonner ces efforts et verront si des membres ou locataires auraient des contacts particuliers avec ces politiciens.

Action : Mylène et Patrice

Raymond mentionne aussi qu'il a un document de planification urbaine qui a été préparé par la ville. Il le fera parvenir aux autres membres du CA.

Action : Raymond

6.2. Communication (site Web, activité) (Raymond)

Site web : Raymond va contacter Martin Demassieux (ancien membre qui héberge notre site web) avec Jean Létourneau pour voir ce qui serait le mieux pour qu'on ait le contrôle sur le site web et puisse le modifier plus facilement

Wifi :

Raymond présente une soumission pour améliorer le wifi du CNL. La soumission préparée par des professionnels consiste à installer trois répéteurs de qualité commercial. Ces répéteurs amélioreraient grandement la diffusion du signal mais pas la rapidité et la bande passante. Le coût est de \$3,000.

Jacques soulève aussi le point de s'assurer qu'en augmentant la diffusion du signal sur le site on ne compromette pas le fonctionnement d'internet pour la capitainerie et l'administration du club.

Mylène de son côté a contacté Bell Canada pour voir à l'ajout d'une ligne pour la rapidité. Cette solution implique aussi un type de répéteur qui serait installé sur la bande centrale mais qui serait filaire. Le coût de la ligne est \$75/mois et doit être payé à l'année (on ne peut pas annuler la ligne pour les mois d'hiver). L'installation du répéteur filaire n'a pas été évaluée.

Les membres du CA trouvent la solution des trois répéteurs trop chère. Aussi, on se questionne sur le niveau de service wi-fi qui doit être offert sur un site comme le nôtre.

Le CA demande à Mylène de voir quels sont les coûts reliés à l'installation filaire et voir s'il y aurait possibilité de faire une installation test qui impliquerait une ligne Bell supplémentaire.

Action : Mylène

Activités :

Raymond informe que la prochaine activité du Club sera l'épluchette de blé d'inde, sans doute la troisième fin de semaine du mois d'août (21 août, à confirmer)

Raymond propose aussi l'organisation en dehors de la saison de rencontre mensuelle (les samedis PM ou autre) sur des thèmes particuliers qui pourraient intéresser nos membres et locataires (installation de propulsion électrique, entretiens de moteurs, navigation, autres)

Raymond verra avec Mylène pour sonder les membres à ce sujet.

Raymond aimerait aussi voir si les membres et locataires souhaiteraient participer à des achats de groupes. Ces achats regroupés pourraient se faire deux fois par an (octobre et avril), auprès d'un distributeur important (Entrepôt Marine, Boulet Lemelin ou autre). Le club verrait quel escompte on pourrait obtenir d'un tel achat regroupé.

Action : Raymond et Mylène

6.3. Rénovation du sous-sol (Éric)

Eric confirme que lui et Benoit ont trouvé une solution pour réparer les espaces entre les quais et que Mike sera occupé à procéder à ces modifications

Lorsque les modifications seront complétées, Mike pourra débiter les rénovations du sous-sol.

6.4. Demande de certification auprès de Nautisme Québec :

Patrice confirme qu'une première rencontre préliminaire a été effectuée avec Nautisme Québec et qu'il a été demandé à Nautisme Québec d'identifier les éléments de non-conformités de la demande du club qui sont sujet à des règlements.

Il a été décidé que Patrice organise une rencontre si nécessaire avec Nautisme Québec pour clarifier ces aspects plus importants.

Le Club va concentrer ses efforts aux aspects réglementaires et sécuritaires.

Action : Patrice

6.5. Formation comité infrastructure

Patrice a contacté [REDACTED] mais il a confirmé qu'il n'est pas disponible pour l'instant. Benoit informe des démarches qui avaient été prises en 2017 à ce sujet. Aussi, une étude faite par Sylvain A. Deschamps a été retrouvée.

Il a été convenu de faire une rencontre avec les membres du CA qui souhaitent y participer pour revoir ces documents.

Action : Patrice

6.6. Statut école de voile (André G.) : *Pas de nouveaux points*

6.7. Revue de la liste générale des actions soulevés dans les deniers PV : *Pas discuté lors de la rencontre*

7. Affaires nouvelles

7.1. Terrassement

Le terrain sur la pointe centrale a des trous qui se sont formés à cause de camion/grue. Éric demande de pouvoir acheter et faire livrer de la terre, environ 2 verges cubes.

Proposé par : Éric Richard

Secondé par : Patrice Gauvin

Adopté à l'unanimité

7.2. Détermination des priorités pour la gestion du Club (liste des choses à faire et leur priorités)

Patrice a suggéré qu'une liste de tâches consolidées soit préparée et des priorités établies pour faciliter la gestion du Club.

Le CA a convenu que Mylène est en mesure de consolider une telle liste et avisera si elle sent le besoin de clarifier les priorités.

7.3. Compte à recevoir et états financiers au 30 juin

André et Mylène font part des états financiers et des comptes à recevoir. Mylène a contacté plusieurs personnes n'ayant pas encore payé leur due. André a contacté une firme de recouvrement au cas où ça deviendrait nécessaire

7.4. Idées activités (Mylène)

Mylène a proposé un certain nombre d'activités pour le CNL :

- 1- Obtenir un permis de consommation d'alcool à l'avance et pour plusieurs événements. Il serait par exemple possible d'organiser de 5 à 7 les jeudis ou vendredi par exemple. Le permis ne coute pas très cher et permet beaucoup plus de flexibilité.

Le CA est d'accord avec cette proposition de Mylène mais note qu'on devra s'assurer que ces événements demeurent sous contrôle étant donné certains abus de consommation par des membres ou locataires

- 2- **Organiser spectacle de jeunes musiciens avec l'école Marc-André Gautier.** Ces activités permettraient un cadre pour ces jeunes et pour le club, ça nous ferait une occasion de se réunir. Pour ce faire il faudrait un piano. Mylène indique que plusieurs pianos sont disponibles gratuitement sur Kijiji. Il suffit de les déménager. Raymond offre son Pick-up mais demande des bras. Il suffit ensuite de le faire accorder : cout environ \$200.

Le CA est d'accord avec cette proposition

Action : Mylène a trouvé un piano et bénévole pour le transport et à faire accorder pour un montant d'environ \$200.

- 3- **Mettre un congélateur extérieur pour vente de glace** : Une entreprise est prête à mettre un congélateur pour vente de glace au Club. Plusieurs plaisanciers, surtout occasionnel, demandent souvent si on a de la glace. Ce serait un service supplémentaire. Il serait important par contre de s'assurer auprès de cette entreprise que le Club n'est pas responsable du congélateur et que celui-ci est sécurisé (barré) d'une façon quelconque.

Le CA est d'accord avec cette action sous réserve des vérifications avec le fournisseur de glace.

7.5. Possibilité de cale sèche été 2022

La possibilité d'offrir un nombre limité de cale sèche (environ 5) a été discutée. Certains membres ou locataires l'ont déjà demandé. Ça permet d'augmenter les revenus du club. Les cales sèches seraient regroupées à un endroit spécifique sur le terrain, de façon à ne pas nuire aux plaisanciers durant l'été. Les cales sèches ne seraient pas permises pour faire des travaux.

Après discussion, les membres du CA n'ont pas consensus pour ce projet et il est décidé de ne pas aller de l'avant pour le moment.

7.6. Déversement diesel baie est

Le bateau d'un des membres a eu un ou quelques déversements de diesel dans la baie est. Eric Richard va contacter le membre en question et voir à une solution rapide de la situation.

Action : Éric

7.7. Varia

7.8. Date de la prochaine réunion : 13 aout 14 :30

7.9. Fermeture

Patrice Gauvin, Vice-Commodore

André Bilodeau, Commodore